

Madame, Monsieur,

Une lésion (polype) de la famille des tumeurs de vessie vous a été détectée et a justifié une résection endoscopique de celle-ci.

Pour limiter les risques de récurrence et de progression vers les zones plus profondes de la paroi musculaire de la vessie, un traitement complémentaire par instillations intra-vésicales de BCG est recommandé.

CE DOCUMENT VISE À VOUS INFORMER MAIS NE DOIT PAS VOUS INQUIÉTER

Votre urologue vous proposera habituellement un traitement initial de 6 instillations, espacées d'une semaine chacune. Ensuite, après un délai habituel de 6 semaines, un traitement d'entretien de 3 instillations consécutives, espacées d'une semaine chacune, vous sera proposé : à répéter tous les 3 mois, pendant une période pouvant aller jusqu'à 3 ans.

Une cystoscopie de contrôle (examen de la paroi interne de la vessie) sera réalisée avant chaque nouvelle série d'instillations.

QU'EST-CE QUE LE BCG?

Il s'agit d'une bactérie (Bacille de Calmette-Guérin) qui a été spécifiquement modifiée, de manière à pouvoir être utilisée comme médicament. Elle fait partie de la classe des « immunostimulants ». Ces médicaments stimulent une partie du système immunitaire.

© CHU UCL NAMUR | E.R. : B. Libert, Direction générale | Av. Dr G. Thérasse, 1 - 5530 Yvoir | BE 0641733885 - RPM Namur

15/01/2022 | com-151-01

INFOS

Service d'Urologie

Site de Godinne

Avenue Dr Gaston Thérasse, 1 - 5530 Yvoir

- ✦ Rendez-vous : +32 81 42 38 00
- ✦ Secrétariat : +32 81 42 37 05
- ✦ secretariat.uro.g@chuuclnamur.uclouvain.be



chuclnamur.be



CHU
UCL
NAMUR

chuclnamur.be

Service d'Urologie

INSTILLATIONS INTRA-VÉSICALES DE BCG

📍 Godinne



CHU
UCL
NAMUR

L'INSTILLATION INTRA-VÉSICALE

Préparation spécifique à l'instillation

Le jour de l'instillation, il est important de limiter vos boissons 2 à 3 heures avant l'examen (maximum 1 verre d'eau ou 1 tasse de café) pour ne pas diluer le produit dans la vessie et ne pas devoir uriner trop rapidement.

Une analyse d'urine (tigette) sera réalisée avant chaque instillation afin de vérifier l'absence d'une infection urinaire.

Si vous changez de traitement, présentez de la fièvre, du sang dans les urines ou constatez des malaises : signalez-le à l'équipe soignante.

Technique de l'instillation

Une sonde est introduite dans votre vessie par l'urètre.

L'urine de la vessie se vide par la sonde.

Le produit est alors instillé dans la vessie par la sonde qui généralement est aussitôt retirée.

Cette technique est réalisée par une infirmière formée à cet effet.

Suivis habituels et précautions

Il vous sera demandé de garder le produit dans la vessie sans uriner pendant 1h30 à 2h maximum et de ne rien boire avant l'élimination des urines.

Ensuite, après avoir uriné le produit (de préférence assis sur la toilette, et ce à chaque miction pendant les 6 heures qui suivent l'instillation), vous devrez boire régulièrement et abondamment pendant 48h, 2 à 3 litres par jour, toutes boissons confondues.

Veillez à vous laver soigneusement les mains après chaque miction.

Il est conseillé d'éviter les rapports sexuels pendant 24h et d'utiliser un préservatif pendant toute la durée du traitement.

La reprise d'activités peut être immédiate mais ce traitement peut vous fatiguer et être responsable d'effets secondaires. Il est donc préférable d'éviter les efforts et les longs voyages durant 24h après chaque instillation.

Risques et complications

Dans la majorité des cas, le traitement est bien supporté et se déroule sans complications importantes.

Risques habituels

- Cystite inflammatoire avec sensation de brûlures lors des mictions, envies fréquentes et pressantes d'uriner.
- Syndrome grippal (fièvre modérée, douleurs articulaires et musculaires, fatigue).
- Élimination de sang ou de débris dans les urines.

Ces symptômes persistent généralement jusqu'à 48h après les instillations.

Votre urologue pourra décider d'un arrêt ou d'un report du traitement en cas d'effets secondaires persistants : intolérance au produit, saignement urinaire, infection urinaire, anomalie de l'analyse d'urine.



Symptômes qui nécessitent un avis médical urgent auprès de votre urologue

- Température dépassant 38,5°C ou persistant au-delà de 48h.
- Hématurie abondante (sang, caillots) dans les urines, blocage ou impossibilité d'uriner.
- Douleur testiculaire ou augmentation du volume d'une bourse.
- Réaction cutanée (rougeur, éruption, démangeaisons importantes).

En cas de problème ou d'inquiétude, contactez votre **urologue** par l'intermédiaire de l'infirmier/ère des consultations d'Urologie, en semaine du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30, au numéro **+32 81 42 34 72**.